



Canada
Province de Québec
Municipalité de Saint-René-de-Matane

AVIS PUBLIC

PROMULGATION
RÈGLEMENT NUMÉRO 2018-01

AVIS PUBLIC est par les présentes donné, par la soussignée, de ce qui suit :

- Le conseil municipal a adopté le 12 mars 2018 le règlement numéro 2018-01 intitulé « **RÈGLEMENT NUMÉRO 2018-01, INTITULÉ « RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 2016-01 AFIN DE MODIFIER L'INDEXATION DE LA RÉMUNÉRATION DE BASE ANNUELLE DES ÉLUS** ».
- Le règlement numéro 2018-01 a pour objet de :
 - Modifier l'indexation de la rémunération de base annuelle des élus.
- Le règlement numéro 2018-01 entre en vigueur à la publication du présent avis public.
- Le règlement est déposé à la mairie, située au 178, avenue Saint-René, à Saint-René-de-Matane, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance, et ce, aux heures régulières d'ouverture.

FAIT À SAINT-RENÉ-DE-MATANE, ce 13^e jour de mars 2018.

La directrice générale
et secrétaire-trésorière

YB/js

Yvette Boulay, g.m.a.